

Province de Québec,
M.R.C. de Pierre-De Saurel,
Municipalité de Saint-David.

Considérant la situation actuelle liée à la pandémie du Coronavirus et répondre aux mesures prises par le gouvernement, la séance ordinaire du 7 avril 2020 est tenue à huis clos par visioconférence.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David tenue par visioconférence le 7 avril 2020, à 20 h, à laquelle sont présents M. le Maire Michel Blanchard, les conseillères Colette Lefebvre-Thibeault et Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert, Pier-Yves Chapdelaine, Robert Emond et Stéphane Mélançon, tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

2020-04-060

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant au point *Affaires nouvelles* :

12.1 Demande d'appui au conseil municipal pour décréter le mois d'avril *Mois de la jonquille*;

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-04-061

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2020

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2020;

Considérant que les délibérations inscrites à ce procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Mélançon, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2020 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Présentation du rapport financier au 29 février 2020.

Suivi des différents comités par les membres du Conseil

La conseillère Colette Lefebvre-Thibeault précise qu'elle a respecté le confinement demandé par le gouvernement et que les circonstances font en sorte qu'il n'y avait pas de réunion à son agenda. Elle souligne cependant que les membres du conseil d'administration de l'Association des Loisirs de Saint-David ont autorisé par téléphone une augmentation de la contribution financière en lien avec le feu d'artifice des festivités de la fête nationale.

Le conseiller Gilles Hébert mentionne que les pompiers sont intervenus à trois reprises au cours des dernières semaines. Les interventions sont en lien avec un feu de branches tenu sans permis, un dégât d'eau au sous-sol de l'immeuble du 33, rue Principale et une situation soulevée par la Municipalité de Yamaska en

rapport avec le pont du rang du Bord-de-l'Eau dont l'entretien de la structure relève du ministère des Transports.

Le maire explique brièvement ce qui a été constaté pour ce pont et souligne que le MTQ a décidé que la circulation s'y ferait en alternance jusqu'à nouvel ordre.

Le conseiller Gilles Hébert poursuit son intervention en précisant que la décision du Conseil municipal en lien avec les informations requises pour la poursuite des travaux en lien avec le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie sera rendue suite à la tenue d'une vidéoconférence avec le directeur du Service de sécurité incendie de Saint-David prévue au cours des prochaines semaines. Il souligne que le Conseil d'administration de la Caisse Desjardins des Chênes a décidé de maintenir ouverte la succursale de Saint-Guillaume pendant la pandémie actuelle avec des heures d'ouverture modifiées. Il termine en précisant qu'il n'a pas eu de rencontre avec l'agent-parrain de la Sûreté du Québec.

Le maire souligne que la Sûreté du Québec a augmenté les effectifs sur le territoire de la municipalité en raison de la pandémie. Il précise également que l'agent-parrain s'est présenté au bureau de la municipalité afin de rencontrer la directrice générale pour s'informer des problématiques présentes sur le territoire. Le conseiller Robert Émond confirme une présence accrue de la surveillance policière depuis au moins trois semaines.

Le conseiller Pier-Yves Chapdelaine mentionne avoir assisté à la consultation publique pour l'élaboration d'une politique territoriale en développement social de la MRC de Pierre-De Saurel qui s'est tenue à Yamaska le 10 mars dernier. Il souligne que le point du transport adapté est le dossier qui semble le plus préoccupant. Il indique avoir assisté à une rencontre des intéressés du cours d'eau Ste-Cécile-Arthur tenue par la MRC de Pierre-De Saurel à l'hôtel de ville de Saint-David. Il précise qu'une partie du rang Saint-Patrice est fermée à la circulation depuis le 13 mars dernier en raison de dommages causés à la chaussée par une grande quantité de pluie. Il termine son intervention en mentionnant avoir fait la livraison d'une épicerie pour un résident de plus de 70 ans qui a utilisé le service mis en place par la Municipalité. La directrice générale précise que la conseillère Linda Cournoyer a également fait la livraison d'une épicerie à un résident.

La conseillère Linda Cournoyer mentionne avoir assisté par téléconférence à une réunion du Comité régional de la famille et des aînés de la MRC de Pierre-De Saurel le 2 avril dernier. Elle dresse un compte-rendu des dossiers présentés lors de la réunion, notamment le report à l'automne de l'activité *Familles en fête*, un suivi en lien avec le programme *Certifié Famille* afin de s'assurer que les établissements ayant reçu la certification respectent les normes rattachées à la certification accordée ainsi que le report du début de l'activité *Aînés Actifs* en raison de la situation reliée à la Covid-19. Elle souligne également la mise en place d'un comité de cellule de crise en raison de la pandémie actuelle, et ce, afin de répondre à diverses demandes en lien avec le dépannage alimentaire, la violence conjugale, etc. Elle précise que ledit comité se rencontre hebdomadairement afin de trouver des solutions aux problématiques soulevées. Elle poursuit son intervention en indiquant que le projet de la Politique territoriale en développement social a été mis en pause jusqu'à l'automne et mentionne que la réussite scolaire, l'appartenance au milieu et le transport semblent être les points majeurs soulevés lors des consultations tenues. Elle évoque également la possibilité de refaire une consultation publique étant donné que celle tenue à Saint-Joseph-de-Sorel s'est tenue dans la tourmente de la Covid-19. Elle dresse un bref compte-rendu des Rendez-vous Cardio tenus au cours des dernières semaines dans plusieurs municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel. Elle souligne que le Rendez-vous Cardio tenu à Saint-David a regroupé des résidents de six municipalités. Elle poursuit son intervention en indiquant que la mise en place du projet *Civilité* sera probablement reporté puisque sa mise en place devait coïncider avec le début de la saison de soccer qui demeure incertaine pour l'instant en raison de la pandémie actuelle. Elle mentionne que les techniciennes en loisir de la MRC de Pierre-De Saurel ont mis en

place un programme hebdomadaire de diverses activités via les réseaux sociaux afin d'aider la population à se distraire durant le confinement. Elle termine son intervention en abordant brièvement le dossier de la préparation des festivités de la Fête nationale 2020 qui pourrait devoir être annulée en raison des directives émises par le gouvernement en lien avec la tenue d'activités impliquant des rassemblements.

Le conseiller Robert Émond mentionne avoir assisté à la consultation publique pour l'élaboration d'une politique territoriale en développement social de la MRC de Pierre-De Saurel qui s'est tenue à Yamaska le 10 mars dernier. Il souligne que la réunion du Comité culturel régional de la MRC de Pierre-De Saurel qui devait se tenir le 11 mars dernier a été annulée compte tenu des circonstances. Il mentionne la tenue d'une réunion d'urgence du Comité culturel régional tenue par vidéoconférence afin de discuter d'un plan d'urgence pour les artistes de la région suggéré par la coordonnatrice au développement culturel de la MRC de Pierre-De Saurel; plan qui sera soumis aux élus du Conseil de la MRC le 8 avril prochain. Il termine son intervention en mentionnant que l'Association des Loisirs de Saint-David n'a pas tenu de réunion au cours du mois de mars.

Le conseiller Stéphane Mélançon souligne que le Service d'entraide s'est préparé afin d'être en mesure de répondre adéquatement aux demandes de la population qui pourraient parvenir à l'organisme au cours des prochains mois en raison de la situation économique liée à la Covid-19.

Le maire mentionne qu'il faudrait mettre en place un mécanisme qui permette de s'assurer que les personnes qui n'osent pas demander d'aide puissent tout de même être soutenues au cours de cette période économique qui s'annonce difficile.

La conseillère Linda Cournoyer mentionne qu'elle a été informée de la mise en place d'une mesure par le Centre d'Action Bénévole du Bas-Richelieu qui vise à fournir des paniers alimentaires aux familles ayant des enfants d'âge scolaire, et ce, en remplacement des petits déjeuners qui étaient servis aux élèves des différentes écoles de la région.

Le conseiller Mélançon souligne qu'il va s'assurer que les services de dépannage alimentaire offerts par le Service d'entraide de Saint-David et par d'autres organismes de la région soient publicisés par le biais de la page Facebook de la Municipalité. Il est aussi mentionné que les services d'aide disponibles dans la région ont été inclus à l'infolettre Covid-19 qui a été distribuée à toutes les adresses de la municipalité le 3 avril dernier.

Le maire mentionne avoir assisté à une rencontre des intéressés du cours d'eau Ste-Cécile-Arthur tenue par la MRC de Pierre-De Saurel à l'hôtel de ville de Saint-David le 12 mars dernier. Il souligne aussi avoir participé à la séance de Conseil de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre du 19 mars 2020 tenue par téléconférence et termine en précisant que la prochaine séance du Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel prévue pour le 8 avril se tiendra par vidéoconférence.

Paiement des comptes

2020-04-062

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que le rapport requis à l'article 7 du règlement numéro 576-2017 est inclus dans cette liste;

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 46 063,91 \$ et de comptes payés pour un montant de 50 737,60 \$.

Ladite liste de comptes étant approuvée telle que soumise, la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à procéder au paiement desdits comptes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Les membres du Conseil procèdent à l'étude de la correspondance figurant au registre de correspondance du mois d'avril 2020.

2020-04-063

Résolution en lien avec le taux d'intérêt applicable aux créances impayées

Considérant la situation actuelle liée à la pandémie du Coronavirus et le caractère exceptionnel de la situation;

Considérant que certains citoyens verront leurs revenus diminués et que d'autres perdront leur emploi de façon temporaire ou permanente;

Considérant que la Municipalité de Saint-David désire mettre en place des mesures afin de donner un répit aux contribuables pendant la crise;

Considérant que l'article 981 du Code municipal du Québec permet au conseil, autant de fois qu'il le juge opportun, de modifier par résolution le taux d'intérêt applicable aux créances impayées;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu :

Que ce Conseil abaisse à 0% le taux d'intérêt applicable aux créances municipales impayées incluant les deux premiers versements de taxes prévus pour le 30 mars et le 28 juin 2020 ainsi que la fourniture ou l'utilisation des biens ou des services de la municipalité, et ce, jusqu'au 31 août 2020;

Que ce taux reste en vigueur jusqu'au 31 août 2020; par la suite, le taux décrété initial de 8 % annuel sera appliqué aux créances municipales impayées;

Que le taux de 0% applicable pour les deux premiers versements de taxes prévus pour le 30 mars et le 28 juin 2020 ainsi que pour la fourniture ou l'utilisation des biens ou des services de la municipalité soit valide dès maintenant et jusqu'à l'adoption du règlement numéro 593-2020 prévue pour le 5 mai 2020.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

AVIS DE MOTION
ET DÉPÔT DE
RÈGLEMENT

La conseillère Linda Cournoyer donne avis de motion qu'à une séance ultérieure un projet de règlement sera présenté afin de modifier le taux d'intérêt applicable pour retard de paiement de taxes et de paiement pour la fourniture ou l'utilisation des biens ou des services de la municipalité.

Elle profite de l'occasion pour déposer un projet de ce règlement.

2020-04-064

Appui dans le cadre de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus

Considérant que la Semaine nationale du don d'organes et de tissus se tiendra du 19 au 25 avril prochain;

Considérant que l'organisme Transplant Québec sollicite la participation de la municipalité pour s'associer à la chaîne de sensibilisation au don d'organes et au don de tissus en hissant le drapeau à l'effigie du ruban vert sur le mât de l'hôtel de ville;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil s'engage auprès de Transplant Québec en hissant le drapeau à l'effigie du ruban vert sur le mât de l'hôtel de ville durant la Semaine nationale du don d'organes et de tissus.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-04-065

Proclamation de la Semaine nationale de la Santé mentale 2020

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 4 au 10 mai 2020;

Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec lance sa Campagne annuelle de promotion de la santé mentale à l'occasion de la Semaine nationale de la santé mentale;

Considérant que le thème *Ressentir c'est recevoir un message* vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

Considérant que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;

Considérant que favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que ce Conseil proclame la semaine du 4 au 10 mai 2020 *Semaine de la santé mentale* et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à faire connaître les bénéfices de l'astuce *Ressentir c'est recevoir un message*.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-04-066

Annulation de la Soirée annuelle des bénévoles

Considérant que la municipalité souligne annuellement l'implication et le travail effectué par les bénévoles œuvrant sur l'ensemble du territoire de la municipalité;

Considérant que cette reconnaissance se fait habituellement par l'organisation d'un 5 à 7 dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole prévue cette année du 19 au 25 avril 2020;

Considérant la situation actuelle liée à la pandémie du Coronavirus et le caractère exceptionnel de la situation;

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Robert Émond et résolu d'annuler la soirée annuelle des bénévoles 2020 qui vise à souligner l'implication et le travail effectué par les bénévoles des différents organismes de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-04-067

Approbation des directives de changements en lien avec le projet du 33, rue Principale

Considérant que les directives de changements A-6 révisée à A-8 émises par l'architecte responsable du projet de rénovation de l'immeuble du 33, rue Principale ont été transmises aux membres du Conseil municipal;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise les changements visés par les directives A-6 révisée à A-8.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-04-068

Demande de paiement numéro 1 en lien avec le projet IMMO-2019

Considérant la réception du décompte numéro 1 relatif aux travaux de rénovation de l'immeuble du 33, rue Principale effectué par Construction Stam inc.;

Considérant la recommandation de l'architecte Jean Paré, responsable de ce dossier;

Considérant que les documents relatifs à ce décompte ont été remis aux membres du Conseil;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que ce Conseil autorise le paiement d'un montant de 99 977,23 \$ à Construction Stam inc. pour les travaux exécutés jusqu'au 15 mars 2020 moins la retenue applicable de 10% et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 03 31010-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-04-069

Contrat pour travaux de rapiéçage dans divers rangs

Considérant que la Municipalité de Saint-David a fait parvenir une demande de prix à quatre compagnies pour des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel dans divers chemins de la municipalité;

Considérant que deux entreprises ont répondu à cette demande :

- Groupe 132 inc.	31 537,64 \$
- Pavage Veilleux (1990) inc.	41 143,80 \$

Considérant que l'offre présentée par Groupe 132 inc. est la plus basse conforme;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil octroie, au montant de 31 537,64 \$ en tenant compte de la quantité de tonnes approximative mentionnée dans le devis descriptif de la demande de prix, le contrat relatif à des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel dans divers chemins de la municipalité à la compagnie Groupe 132 inc. qui devra

effectuer les travaux conformément au devis descriptif du projet numéro VO-2020-01 et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-521.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-04-070

Contrat pour travaux de scellement de fissures dans divers rangs

Considérant la demande de prix acheminée à quatre fournisseurs pour des travaux de scellement de fissures pour une longueur approximative entre 8 000 et 12 000 mètres;

Considérant que quatre entreprises ont répondu à cette demande :

- | | |
|-------------------|------------------------|
| - Lignes Maska | 1,22 \$/mètre linéaire |
| - Permaroute | 1,46 \$/mètre linéaire |
| - Cimota inc. | 2,11 \$/mètre linéaire |
| - Groupe Lefebvre | 2,15 \$/mètre linéaire |

Considérant que l'offre présentée par Lignes Maska est la plus basse conforme;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil octroie le contrat relatif à des travaux de scellement de fissures dans divers chemins de la municipalité à la compagnie Lignes Maska, au montant de 1,22 \$/mètre linéaire plus taxes, en tenant compte de la quantité de chaussée mentionnée au document de demande de prix et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-521.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-04-071

Contrat pour travaux de marquage de chaussée dans divers rangs

Considérant que la Municipalité de Saint-David a fait parvenir une demande de prix à quatre compagnies pour des travaux de marquage de chaussée dans divers chemins de la municipalité;

Considérant que trois entreprises ont répondu à cette demande :

- | | |
|--|--------------|
| - Marquage et Traçage du Québec inc. | 13 383,09 \$ |
| - Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.) | 13 521,06 \$ |
| - Marquage Signalisation Rive Sud inc. | 15 176,70 \$ |

Considérant que l'offre présentée par Marquage et Traçage du Québec inc. est la plus basse conforme;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil octroie, au montant de 13 383,09 \$ en tenant compte de la quantité de chaussée approximative mentionnée au document de demande de prix, le contrat relatif à des travaux de marquage de chaussée dans divers chemins de la municipalité à la compagnie Marquage et Traçage du Québec inc qui devra effectuer les travaux conformément au document descriptif du projet numéro VO-2020-02 et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-521.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-04-072

Contrat pour la mesure des boues dans les étangs aérés

Considérant la proposition de services professionnels pour la mesure de boues dans les étangs aérés du service d'assainissement des eaux usées soumise par Simo Management inc.;

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil octroie à la compagnie Simo Management inc. le contrat pour la mesure de boues dans les étangs aérés selon l'Option 2 figurant à la proposition numéro 20200345, au montant de 2 700 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-415-00-411.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-04-073

Contrat pour l'opération, le suivi et l'entretien des ouvrages d'assainissement des eaux usées

Considérant que le contrat pour l'opération, le suivi et l'entretien des ouvrages d'assainissement des eaux usées conclu avec la firme Aquatech arrive à échéance le 1^{er} mai prochain;

Considérant que la firme Aquatech a informé la Municipalité que les conditions du prochain contrat demeurent les mêmes que le contrat en cours mais que le montant forfaitaire ainsi que les taux horaire et kilométrique seront indexés au 1^{er} janvier 2021 suivant l'indice des prix à la consommation de Statistiques Canada, de la province de Québec;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil renouvelle le contrat pour l'opération, le suivi et l'entretien des ouvrages d'assainissement des eaux usées de Saint-David avec la firme Aquatech pour une période d'un an à compter du 1^{er} mai 2020, aux conditions énoncées et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-415-00-411.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-04-074

Commutateur de transfert automatique pour groupe électrogène de l'hôtel de ville

Considérant la proposition soumise par Les Entreprises D'électricité D.A. inc. pour la fourniture et l'installation d'un commutateur de transfert automatique neuf en lien avec le groupe électrogène prévu à l'hôtel de ville;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Stéphane Mélançon et résolu que ce Conseil autorise l'achat et l'installation d'un commutateur de transfert automatique auprès de la compagnie Les Entreprises D'électricité D.A. inc., au coût de 2 735 \$ plus taxes applicables, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 03-31030-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-04-075

Approbation du budget 2020 relatif à l'ensemble immobilier 2775 de l'OMH de Pierre-De Saurel

Considérant que le document Rapport d'approbation du budget 2020 pour l'OMH de Pierre-De Saurel émis le 17 février 2020 prévoit un déficit de 8 700 \$ pour l'ensemble immobilier 2775;

Considérant que la municipalité de Saint-David doit contribuer à 10% de ce déficit ou recevoir 10% du bénéfice pour l'ensemble immobilier 2775 de l'OMH de Pierre-De Saurel;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil approuve le budget 2020 de l'Office municipal d'habitation de Pierre-De Saurel pour l'ensemble immobilier 2775, autorise le versement d'un montant de 870 \$ représentant 10% du déficit prévu et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-520-00-963.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2020-04-076

Renouvellement d'adhésion à Loisir et Sport Montérégie

Considérant que l'adhésion de la Municipalité à Loisir et Sport Montérégie permet à la coordonnatrice en loisir d'avoir accès à des informations et services et que les municipalités parties à l'entente relative aux loisirs et prévoyant la fourniture de services sont en accord avec cette adhésion;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil autorise un montant estimé de 94,96 \$ taxes incluses pour défrayer le coût de l'affiliation 2020-2021 de la municipalité à Loisir et Sport Montérégie et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-701-20-494.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

2020-04-077

Demande d'appui au conseil municipal pour décréter le mois d'avril Mois de la jonquille

Considérant que chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

Considérant que pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

Considérant qu'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adoptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

Considérant que la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

Considérant que la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

Considérant que la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic, à la chimiothérapie et aux cicatrices. Par l'entreprise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et les Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

Considérant que le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et les Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Linda Courmoyer et résolu par ce Conseil de décréter que le mois d'avril soit le Mois de la jonquille.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le Conseil prend connaissance des questions reçues par courriel et précise que les réponses données par les élus seront transmises aux citoyens par la direction générale.

2020-04-078

Levée de la séance

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27-1).

Maire

Directrice générale et secrétaire-trésorière